

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

États financiers
Au 31 août 2020

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **FONDATION DE L'ORDRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 août 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 ¹

Mallette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 23 février 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114098

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 août

2020

2019

PRODUITS

Activités de formation	105 250 \$	75 491 \$
Dons	3 700	100
Frais d'administration	7	-
	108 957	75 591

FRAIS DE FORMATION

Frais de déplacement	4 122	6 450
Hébergement	5 848	5 314
Honoraires des formateurs	47 089	67 181
Location de salles	9 650	11 777
Matériel pédagogique	96	-
	66 805	90 722

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION

42 152 (15 131)

FRAIS D'ADMINISTRATION

Fournitures de bureau et papeterie	1 294	-
Frais bancaires	94	100
Publicité	-	1 400
Services professionnels	4 596	3 935
Taxes et permis	156	143
	6 140	5 578

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

36 012 \$ (20 709) \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 août

2020

2019

SOLDE , début de l'exercice	139 652 \$	160 361 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	36 012	(20 709)
SOLDE , fin de l'exercice	175 664 \$	139 652 \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

BILAN

Au 31 août

2020

2019

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	163 764 \$	129 834 \$
Taxes à la consommation	11 980	8 148
Frais payés d'avance	-	1 750
	175 744 \$	139 732 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Produits reportés	80 \$	80 \$
-------------------	-------	-------

ACTIF NET NON AFFECTÉ

175 664	139 652
175 744 \$	139 732 \$

Pour le conseil d'administration :

Raymond Bourret, administrateur

François Houle, administrateur

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 août

2020

2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges 36 012 \$ (20 709) \$

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Taxes à la consommation (3 832) (3 711)

Frais payés d'avance 1 750 (150)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

33 930 (24 570)

ENCAISSE, début de l'exercice

129 834 154 404

ENCAISSE, fin de l'exercice

163 764 \$ 129 834 \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre de la formation en acupuncture. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités de formation sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont acquises. Au 31 août 2020, la Fondation ne détenait aucune immobilisation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation a comptabilisé des honoraires des formateurs de 11 931 \$ (2019 - 29 900 \$) découlant de transactions avec une société en nom collectif dont un administrateur est associé.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

En raison de la capacité de la Fondation à générer des flux de trésorerie grâce à ses activités courantes, la direction estime que les flux de trésorerie sont suffisants pour couvrir ses obligations connues à l'égard de son fonctionnement et ses besoins en capital.

5. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. À ce jour, cette pandémie n'a pas eu de conséquences majeures négatives sur les activités de la Fondation, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. Il est cependant impossible d'estimer l'incidence globale future de cet événement pour le moment.